



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 08 août 2017

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 027/2017

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, à 23h00, **le mardi 15 août 2017**, tiré à partir de pontons flottants positionnés au large de la jetée du Canon, commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits entre 19h00 et 24h00, dans un rayon de 250 m autour du point 44°41.837'N et 01°13.645'O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon